

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 13 février 2017****Délibération 4 : 2017.02.13****Nombre de membres**

En exercice 49

Présents : 43 absents : 6

Qui ont pris part au vote 43

Pour 42 Contre : 0 Abstention : 1

Date de convocation : 06 et 07/02/2017

Domaine Compétence environnement

L'an deux mil dix-sept le treize février à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean –Louis DELORME, de retour après son absence en début de séance, retenu par une autre réunion

PRESENTS Jean-Charles GROSIDIER, Marie –Christine CHARBONNIER ,Pascal GIROD, , Françoise GRAS ,Eric JACQUEMIN , Cécile BESNIER – TRE COURT , Jean-Louis DELORME, André REYDELLET , Martine DUCLOS, Isabelle BRANCHY, Denis RENAUD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Jean-Yves BUCHOT , Jacques CALLAND, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY , Philippe LAMARD représenté par sa suppléante Eliane VIOLET, Lionel BUFFAVAND représenté par son suppléant ,Lionel DUTHOIT , Gérard CAILLON , Fabien BENACCHIO, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Rémy BUNOD, Nicole VELON , Pascal FEAU, Maurice BESSARD, Roland VUITTON, Françoise DUBOCAGE, Michel PAIN , Fabienne BOUVIER , Pascal RAVIER , Frédéric BRIDE, Jean-Louis BRIDE, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Michel BOUQUEROD, Gérard CHARRIERE, , Cyril JOURNEAUX, Daniel DUVERNAY , Alain BORGES, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

Les absents excusés précédemment car retenus par une autre réunion en début de séance : E, prennent part au débat et au vote.

ABSENTS ou **ABSENTS EXCUSES** : Pierre GILBERT, Michel RAFFIN, Thierry COMTE, Michel SOUSSIA, Stéphane JACQUEMIN, Patrick BARDET.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine DUCLOS.

Objet : Approbation du zonage d'assainissement sur la commune historique de LEGNA

Considérant l'arrêté préfectoral portant création de la commune nouvelle VALZIN EN PETITE MONTAGNE issue de la fusion des communes historiques CHATONNAY, FETIGNY, LEGNA et SAVIGNA avec effet au 01 janvier 2017

Considérant la délibération du 29/06/2016 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de LEGNA et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de LEGNA du 21 octobre 2016 au 19 novembre 2016 inclus

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

par 43 votants 42 pour 1 abstention 0 contre

APPROUVE le plan de zonage d'assainissement proposé en assainissement de la commune historique de LEGNA

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de VALZIN EN PETITE MONTAGNE aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi délibéré et ont signé les membres présents

Pour copie conforme et certification,

Signature dématérialisée

le Président, Jean-Louis DELORME

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 14/02/2017
et publication ou notification du 14/02/2017